



Services sociaux et autres services spécifiques – secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

Avis périodique indicatif

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Les opérateurs intéressés doivent informer l'entité adjudicatrice de leur intérêt pour le(s) marché(s). Le(s) marché(s) sera/seront attribué(s) sans publication d'un autre appel à la concurrence.

Système de qualification

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Les opérateurs intéressés doivent demander à l'entité adjudicatrice une qualification conforme au système de qualification. Le(s) marché(s) sera/seront attribué(s) sans publication d'un autre appel à la concurrence.

Avis de marché

Avis d'attribution de marché

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication ^{5,9,11}

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: ¹⁵ (URL)
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: ¹⁵ (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues <input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ^{5,11} <input type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL) <input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.6) Activité principale

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	<input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
<input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole	<input type="radio"/> Activités portuaires
<input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides	<input type="radio"/> Activités aéroportuaires
<input type="radio"/> Eau	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Services postaux	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation ^{5,14} Liste et brève description des règles et critères:
III.1.5) Informations sur les marchés réservés ^{2,5,11,14} <input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées <input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés <i>(Uniquement en cas de marchés pour certains services de santé, sociaux et culturels couverts par l'article 94 de la directive 2014/25/UE)</i> <input type="checkbox"/> La participation à la procédure est réservée aux organisations exécutant une mission de service public et répondant aux conditions établies à l'article 94, paragraphe 2, de la directive 2014/25/UE
III.1.9) Qualification pour le système ¹¹ <i>(Résumé des principales conditions et méthodes)</i> Conditions que doivent remplir les opérateurs économiques en vue de leur qualification: / Méthodes par lesquelles chacune de ces conditions sera vérifiée: ¹
III.2) Conditions liées au marché ^{2,5,11,14}
III.2.1) Information relative à la profession <input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
III.2.2) Conditions particulières d'exécution: ⁸
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché ⁸ <input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description ^{5,10,14}

IV.1.1) Forme de la procédure <input type="radio"/> Procédure ouverte ⁸ <input type="radio"/> Procédure restreinte ⁸ <input type="radio"/> Procédure impliquant des négociations ⁸ <input type="radio"/> Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous) ¹⁰ <i>(compléter l'annexe D2)</i>
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre <input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant huit ans: ^{5,14}
IV.1.10) Identification des règles nationales applicables à la procédure: ⁸ Des informations sur les procédures nationales sont disponibles sur: <i>(URL)</i>
IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution:

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ^{5,10,11} Numéro de l'avis au JO série S: [] [] [] [] / S [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] <i>(Un des suivants: Avis périodique indicatif; Avis sur un profil d'acheteur; Système de qualification – secteurs spéciaux) ⁵</i> <i>(Un des suivants: Avis périodique indicatif utilisé comme appel à la concurrence; Avis de marché; Système de qualification utilisé comme appel à la concurrence; Avis en cas de transparence ex ante volontaire) ¹⁰</i>
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation ⁵ Date limite de réception des manifestations d'intérêt ¹⁴ Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [] [] ^{1,5,11}
IV.2.5) Date de lancement des procédures d'attribution: (jj/mm/aaaa) ^{4,14}
IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis périodique indicatif ¹⁰ <input type="checkbox"/> L'entité adjudicatrice n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis périodique indicatif ci-dessus

Section V: Attribution du marché ^{1,10}

Marché n°: [] **Lot n°:** ²[] **Intitulé:**

Un marché/lot est attribué oui non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué
<input type="radio"/> Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées
<input type="radio"/> Autres raisons (interruption de la procédure)
Référence de l'avis: [][][][]-[][][][][] ⁷ (année et numéro de document)

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché: (jj/mm/aaaa) ⁸			
V.2.2) Informations sur les offres			
Nombre d'offres reçues: []			
Nombre d'offres reçues de la part de PME: ⁸ [] (PME – telle que définie dans la recommandation 2003/361/CE de la Commission)			
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE: ⁸ []			
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE: ⁸ []			
Nombre d'offres reçues par voie électronique: ⁸ []			
<input type="checkbox"/> Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques ⁸			
V.2.3) Nom et adresse du titulaire ¹			
Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:	
Adresse internet: (URL)		Fax:	
<input type="checkbox"/> Le titulaire est une PME ⁸			
V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA)			
Estimation initiale du montant total du marché/du lot: ² []			
(dans le cas d'accords-cadres – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)			
Valeur totale du marché/du lot: []			
ou			
Offre la plus basse: [] / Offre la plus élevée: [] prise en considération			
Monnaie: [][][]			
(dans le cas d'accords-cadres – valeur totale maximale pour le présent lot)			
(dans le cas de marchés fondés sur des accords-cadres, si nécessaire – la valeur du/des marché(s) pour le présent lot n'est pas incluse dans les précédents avis d'attribution de marché)			
V.2.5) Information sur la sous-traitance ⁸			
<input type="checkbox"/> Le marché est susceptible d'être sous-traité			
Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée ⁴			
Valeur hors TVA: [] Monnaie: [][][]			
Proportion: []%			
Description succincte de la part du contrat sous-traitée:			

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques ^{5,8}

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> La commande en ligne sera utilisée |
| <input type="checkbox"/> La facturation en ligne sera acceptée |
| <input type="checkbox"/> Le paiement en ligne sera utilisé |

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours ^{5,8,10,11}

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

³ répéter autant de fois que nécessaire en cas d'avis périodique indicatif uniquement

⁴ si ces informations sont connues

⁵ indiquer ces informations si l'avis est un appel à la concurrence

⁶ dans la mesure où ces informations sont déjà connues

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

⁸ informations facultatives

⁹ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis périodique indicatif

¹⁰ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis d'attribution

¹¹ seulement si cet avis concerne un système de qualification

¹⁴ en cas d'avis périodique indicatif utilisé comme appel à la concurrence, indiquer ces informations dans la mesure où elles sont déjà connues

¹⁵ indiquer ces informations ici ou, le cas échéant, dans l'invitation à présenter une offre

¹⁸ seulement si cet avis ne concerne pas un système de qualification

Annexe D2 – Secteurs spéciaux

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/25/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication)

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 50 de la directive 2014/25/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée en réponse à une procédure avec appel à la concurrence préalable
 - Le marché est passé uniquement à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions prévues par la directive
 - Les services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour l'entité adjudicatrice et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux services consistant dans la répétition de services existants et commandés dans des circonstances rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Acquisition de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
 - Achat à prix préférentiel tirant profit d'une opportunité particulièrement avantageuse existant pendant une période très brève à un prix beaucoup plus bas que les prix du marché
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)